



## COMMUNE DE LANRIGAN

### Compte-rendu des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du 13 mai 2025

Convocation affichée et envoyée : le 06 mai 2025

L'an **deux mil vingt-cinq, le treize mai**, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LANRIGAN, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien DELABROISE, Maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs DELABROISE Sébastien, ARNAL Bruno, LEPRIZE Christophe, RAVET Raymond, LAVOLLEE Christophe, COUVERT Magali, GENU Thierry, LEMUR Karine, HAMON Marc

**Absents excusés** : SIRET Philippe, COUVERT Magali

**Secrétaire de séance** : LAVOLLEE Christophe

#### **Validation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2025.**

M. le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 20 mars 2025 dernier à se prononcer sur la rédaction du compte rendu de cette séance.

En l'absence d'objection et à l'unanimité, les conseillers municipaux présents lors de la séance du 20 mars 2025.

**VALIDENT** le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2025.

#### **Compte rendu des décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal.**

- Décision du 25/04/2025 : Création d'un pont transversal « Les Rosais » : 377,28 € TTC (C.C.B.R.) ;

#### **Validation – Etude Effacement de réseaux « La Ville Basse »**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, l'étude concernant l'effacement de réseaux au lieu-dit « La Ville Basse ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette étude. Le branchement de B51 à B5 et la pose d'un fourreau TPC D110 en attente sont acceptés s'ils n'engendrent pas de surcoût pour la collectivité.

VOTE : Unanimité (8 pour ; 0 contre)

#### **Devis extension Bâtiment communal**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, deux devis concernant les travaux d'extension du bâtiment communal.

Montant devis GRINHARD : 9 858,10 € HT

Montant devis CHARTIER : 7 695,90 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise CHARTIER pour un montant de 7 695,90 € HT, autorise Monsieur le Maire à signer le devis, autorise Monsieur le Maire à solliciter la DETR auprès des services de l'Etat, et autorise Monsieur le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté de communes Bretagne Romantique.

VOTE : Unanimité (8 pour ; 0 contre)

### **CCBR – Présentation du rapport d'activités 2024**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activités 2024 de la communauté de communes Bretagne Romantique.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

### **Questions diverses :**

#### Comice Agricole :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le bilan financier du comice agricole qui a eu lieu sur la commune en août dernier.

Le Montant total des dépenses s'élève à 4 588,38 €.

Sébastien DELABROISE, Maire	Bruno ARNAL, 1 <sup>er</sup> adjoint	Philippe SIRET, 2 <sup>ème</sup> adjoint  <i>Absent excusé</i>
Christophe LEPRIZE, Conseiller municipal	Raymond RAVET, Conseiller municipal	Christophe LAVOLLEE, Conseiller municipal
Magali COUVERT, Conseillère municipale  <i>Absente excusée</i>	Thierry GENU, Conseiller municipal	Karine LEMUR, Conseillère municipale
Marc HAMON, Conseiller municipal	Poste vacant	